

pièce: La patience mise à l'épreuve, drame pathétique, qui a duré plus d'une heure, a fait le plus grand honneur aux demoiselles qui l'ont jouée. Elle a fait voir la délicatesse de leur goût et la sensibilité de leurs cœurs. Je dois ajouter que le public a remarqué, dans toute la suite des exercices une aisance de manières élégantes, mais naturelles, et en même temps beaucoup de modestie et de réserve; ceci a été surtout senti lors de l'exhibition des ouvrages et de la distribution des prix. Parmi les élèves qui excitaient le plus l'intérêt, il en était une sur laquelle les regards du public se portaient particulièrement. Elle avait eu tant de couronnes, aux examens précédents, elle avait parlé d'une manière si touchante, elle avait une figure portant l'expression de tant de candeur et de sensibilité qu'elle était restée dans le souvenir de tous ceux qui avaient assisté à ces exercices. Lorsqu'on la vit reparaitre, on fut frappé douloureusement, elle paraissait souffrante. Elle répondit très bien sur ses diverses matières, déclama d'une manière pathétique et avec un geste admirable, un récit dramatique extraordinairement difficile. On l'entendit ensuite jouer le rôle principal de la pièce dont j'ai parlé. Ce n'était pas un drame qu'elle jouait; c'était une saisissante réalité: cette jeune fille qu'elle représentait, remplie de toutes les vertus, d'une résignation admirable, d'une délicatesse exquise de sentiments, de la plus noble générosité de caractère, cette jeune fille c'était elle. On ne saurait dire l'impression qu'elle faisait sur l'auditoire. Quand son regard se tournait vers le ciel pour élever une prière; quand accusée d'une faute contre la délicatesse, elle venait avec une noblesse touchante, jurer de son innocence; quand avec un élan qu'il est impossible d'exprimer elle allait se jeter dans les bras de son accusatrice, l'arrosait de ses larmes, la pressait à plusieurs reprises sur son cœur, dans ces divers moments elle enchanta, ravissait le public. A la fin du drame l'innocence de celle qu'elle représentait était reconnue et récompensée. Celle qui avait découvert son mérite lui disait: viens où ta vertu si admirable trouvera sa récompense, désormais tu ne connaîtras plus que le bonheur; puis, lui montrant le ciel: hélas! lui disait-elle, cette Providence qui veille sur nous et sait récompenser l'innocence. Il y avait quelque chose de selennel dans l'attitude et l'accent de celle qui disait ces paroles, les dernières du drame.

Bienôt se fit la distribution des prix. Elle reçut cinq couronnes, entre autres celle d'excellence, avec une modestie ravissante. Comme elle paraissait chancelante, on la força de s'asseoir sur l'avant du Théâtre; elle tint constamment ses yeux baissés, et quand il fut dit, qu'ayant obtenu l'année précédente le prix de sagesse, elle ne pouvait concourir pour cette année, mais que ses compagnes avaient unanimement déclaré que sa conduite avait encore été irréprochable, tout le monde put voir ce qu'elle souffrait alors. Ensuite elle se leva pour faire le discours de clôture. L'idée dominante du discours était le bonheur trouvé par une jeune fille dans une maison d'éducation chrétienne. Tout ce que la sensibilité d'une âme ardente et délicate peut manifester fut révélé par la manière dont elle prononça ce discours. Quand elle rappela le bonheur goûté dans les exercices religieux, ses yeux se portèrent avec une indicible expression de tendresse vers la chapelle, en même temps que ses mains appuyées fortement sur son cœur disaient toute la vivacité de son sentiment. Aux dernières phrases, sa voix s'affaiblit, sa parole devint entrecoupée, on entendit à peine les derniers mots: mais tout-à-coup sa figure s'anima, une émotion extraordinaire se manifesta dans ses traits, elle porta un regard attendri sur l'assemblée et ses compagnes, et élevant la voix, elle cria avec force et de la manière la plus déchirante: Adieu! et elle tomba sur son siège étouffée par les sanglots. Le public se retira extraordinairement affecté. Toute la soirée on ne parlait que de cette intéressante jeune fille. C'est un ange du ciel; voilà comment tout le monde l'appelait.

Le lendemain matin le village de St. Hyacinthe se réveillait au bruit de cette nouvelle: «Mademoiselle Céline Lafrance est morte.» Personne ne voulait y croire et pourtant rien n'était plus vrai, elle n'était plus sur la terre celle qui, la veille, y recevait tant d'honneurs, tant d'expressions de sympathie et d'affection.... Entre dix et onze heures du soir une émigration de poumon s'était manifestée et bientôt le mal fut déclaré sans remède. La jeune fille entendit le directeur de sa conscience lui annoncer qu'elle allait mourir. Elle se conforma immédiatement à la volonté divine, exprima, quoique parlant avec peine, les plus vifs sentiments d'amour de Dieu; elle se confessa, reçut l'Extrême-Onction et l'indulgence; entendit quelques paroles pieuses auxquelles elle associa son cœur, et quelques instants après avoir baisé le crucifix, la jeune vierge remit son âme à Dieu. Il était trois heures du matin; son directeur déclara alors que ses souhaits étaient exaucés, qu'il y avait longtemps qu'elle demandait la mort.

Son corps fut exposé sur le théâtre même où la veille elle avait paru avec tant de distinction. Il y eut toute la journée une foule de personnes qui venaient pleurer et prier autour d'elle. Sur le soir, à l'heure même où elle avait reçu ses prix et fait son adieu, son éloge fut prononcé; des traits nombreux et touchants de ses vertus, de sa ferveur et de l'efficacité de ses prières furent cités. On lut ses résolutions une expression de sentiment qu'elle avait écrites trois jours auparavant, et où paraissait un brillant amour de Dieu. Puis on alla prendre à la chapelle sa couronne d'excellence déposée aux pieds de la statue de la Vierge, et on la mit solennellement sur sa tête, en demandant à Dieu de la couronner en même temps dans le ciel; on lui adressa, au milieu des plus vifs sanglots, ce mot d'adieu qu'elle avait jeté au monde d'une manière si frappante. Ensuite chacune de ses compagnes alla imprimer un dernier baiser sur cette figure que la mort n'avait fait que rendre plus sereine et plus céleste.

Ses funérailles, qui eurent lieu le lendemain vers dix heures, furent touchantes. La levée du corps eut lieu sur le théâtre même des exercices. C'était quelque chose de bien attendrissant que la translation, du couvent à l'église, de ce cercueil recouvert d'un voile blanc sur lequel apparaissait la couronne de fleurs qui lui avait été décernée, et suivi d'une longue suite de ses compagnes vêtues de blanc et manifestant la plus douloureuse émotion. Celles-ci se rangèrent dans l'église autour de celle qui avait été leur exemple et qu'elles avaient toutes aimée de l'affection la plus sainte. On chanta pendant la cérémonie funèbre, une strophe qu'elle répétait depuis le dernier anniversaire de sa naissance.

De la robe de l'innocence :
Seigneur, tu daignas me vêtir ;
Ne permets pas qu'aucune offense,
Hélas ! vienne un jour la sévir.
Si sous la puissance ennemie
Mon faible cœur devait fléchir,
Bientôt, Seigneur, reprends ma vie,
Pour me sauver, fais moi mourir.

Un grand concours assistait à ses funérailles. M. Lafrance curé de St. Aimé, son oncle, chanta le service, et M. le Supérieur du Séminaire, directeur du Couvent, fit l'enterra-

ment. Plusieurs Prêtres voisins étaient venus, par leur assistance, rendre hommage à ses vertus. Les larmes de toute l'assemblée témoignèrent combien tous les cœurs étaient émus d'un événement accompli dans des circonstances aussi touchantes et aussi solennelles. Cette mort presque subite à l'âge de quinze ans, le lendemain du plus glorieux jour de la vie; ce théâtre qui à quelques heures d'intervalle la voit debout ravissant les cœurs par le charme de sa parole, et ensuite étendue muette et glacée dans un cercueil; cette foule qui un jour la couvre d'applaudissements, et le lendemain l'arrose de ses larmes; ce cri d'adieu donné et rendu à la même heure d'un jour à l'autre; cette couronne, décernée par les hommes, qu'elle emporte sur sa tombe comme symbole de celle qu'elle reçoit aux cieux; ces paroles qui lui étaient adressées la veille: Va au lieu où ta vertu trouvera sa récompense, et cette main d'en haut qui se hâte de la retirer de la terre; cette prière si souvent renouvelée par laquelle elle demandait à mourir dans la maison, séjour de tant de bénédictions pour elle; cette prière exaucée au moment même où le monde vient la réclamer; enfin tous les souvenirs de sa vie, de ses derniers jours surtout, et cette mort extraordinaire; oh! tout cela, n'est-ce pas une de ces choses surnaturelles dont le ciel offre quelquefois le spectacle à la terre, pour donner, au milieu des agitations et des troubles du monde, des émotions vives et pieuses qui consolent, qui portent à la vertu, qui font songer au ciel!

(Communiqué.)

FAITS DIVERS.

BAIE D'Hudson.—Le Herald de New-York dit que la Compagnie de la Baie d'Hudson essaie d'obtenir du Congrès Américain un million de piastres pour payer une partie des terres de la Compagnie qui se trouvent au sud du 49e parallèle.

UNE RÉPONSE.—Un Nègre était interrogé dernièrement devant une cour de justice aux Etats-Unis. Le juge lui demandant si son maître était un chrétien, l'Africain répondit: «Non, monsieur, il est membre du Congrès!»

LES INDIENS.—Philadelphie vient de voir arriver dans son sein 14 Indiens Chactaws. Ils se rendent dans la Nouvelle-Angleterre, pour suivre un cours d'éducation.

NÈGRES.—Les nègres d'Algérie viennent d'envoyer à l'assemblée nationale de France une adresse de remerciements pour l'abolition de l'esclavage.

GARE ! GARE !.—Un nommé C. W. Illies, Allemand, jouant le rôle de ministre, vient de duper tous les Ministres de Schenectady, Utica, White-Hall et Vergennes. Il paraît qu'aux dernières dates il se dirigeait vers le Canada. Le Rév. J. Pierpont, de Troy, en averti le Budget de Troy, et demanda aux Editeurs des journaux de dire au public: gare ! gare !

L'AMI DU MALHEUR.—M. Pageot ci-devant ministre plénipotentiaire de France aux E. U., s'est embarqué pour l'Europe. Il se rend auprès de Louis-Philippe, à qui il offrirait une grande partie de sa fortune toute princière, et inviterait l'ex-roi à passer en Amérique avec l'ex-royale famille. C'est ce qui s'appelle être «l'ami du malheur.»

EDIFICES PUBLICS.—Le Witness dit qu'à part le nouveau Collège des Sulpiciens et l'asile de l'Hôpital anglais qui se construisent actuellement, on travaille activement à une église protestante près de Beaver-Hall et au nouvel asile des orphelins protestants sur le terrain McTavish.

NEW-YORK.—Le télégraphe annonça mercredi qu'il s'était tenu la veille à New-York une assemblée en faveur de l'Irlande; la collecte s'y est montée à \$5,700; Mgr. Hughes a parlé.

NOUVEL EVÊQUE DE TORONTO.—Le Catholic Advocate dit qu'il a été informé par une personne, qui en janvier dernier était à Rome, que le R. P. Larkin, de la société de Jésus à New-York, vient d'être nommé au siège vacant de Toronto. Nous ne savons pas quelle est l'autorité du Catholic Advocate; mais tout ce que nous savons c'est qu'après les nouvelles contraires à Québec et en cette ville, le siège de Toronto aurait d'abord été offert à M. de Charbonnel qui l'aurait refusé, et ensuite à M. Larkin qui aurait aussi refusé cet honneur. Voilà ce que disent les nouvelles courantes.

CONFIRMATION, ETC.—Nous voyons par le Freeman's Journal de New-York que Mgr. Hughes s'est rendu à Paterson, New-Jersey, où il a confirmé (dans l'église St. Jean) 160 personnes dont trois converties. S. G. a aussi administré le même jour le sacrement d'Eucharistie à 450 personnes.

NOUVELLE EGLISE.—Le Freeman's Journal du 12 contient une gravure représentant une nouvelle église catholique qui se construit à New-York sur le carré Tompkins. C'est un édifice gothique, qui a 100 pieds de long sur 66 de large; la hauteur de la nef est de 56 pieds. Les tours ont 160 pieds de hauteur. Cette église, dont on fait de grands éloges, se construit par les soins du Rév. Richard Kein, qui en est le prêtre desservant.

TEMPÉRANCE.—Depuis ce matin, une retraite de tempérance est commencée à l'Eglise de N. D. de Bon-Secours. Il y a trois exercices par jour; ceux du matin et ceux du soir sont pour les hommes; ceux de l'après-midi sont pour les femmes. Les personnes qui ne sont pas de la tempérance sont spécialement invitées à assister à cette retraite qui se termine dimanche.

INCENDIE.—Il y a eu ces jours derniers un incendie dans un des faubourgs de New-York, qui a détruit pour \$75000 de propriétés.

VOL.—Dans la nuit de samedi à dimanche, des voleurs se sont introduits dans les Bureaux de la Gazette de Montréal, et ont ouvert forcement les pupitres et les armoires. Mais n'y trouvant aucun argent, ils enlevèrent deux surtouts et un livre de chèques, qui n'est pas certes une grande prise. Il faut en vérité que les voleurs soient bien réduits pour s'attaquer aux journalistes pour leur ravir de l'argent.

AVARICE.—A Baltimore, on a découvert le 7 du courant une vieille femme âgée de 80 ans, qui languissait dans sa cabane. Elle était sur un tas de paille, et entourée d'orties et de guenilles. Le Maire l'a fait transporter à un hôpital, et la police, ayant fait l'examen de sa cabane, y a trouvé la somme de \$285, qu'elle tenait en réserve! Mais S. H. le maire, qui n'est pas aussi économe, a commencé à mettre les piastres à contribution, et à faire soigner la vieille qui rajournait à vue d'œil.

CANDIDATS.—Les candidats, pour la Présidence des Etats-Unis, sont: MM. Z. Taylor, L. Cass, et M. Van Buren; les candidats pour la V. Présidence sont: MM. M. Fillmore, W. O. Butler et C. F. Adams.—Le général Taylor paraît avoir toutes les chances pour la Présidence.

ORDINATION.—Dimanche dernier, S. G. Mgr. de Martyropolis a ordonné diacre M. F. Refour, de l'ordre des Pères de Ste. Croix, et sous-diacre M. J. F. Cénas.

COLONISATION.—Le Journal de Québec de mardi publie une circulaire de l'Association des Townships à Québec, adressée au clergé du même diocèse. Nous tâcherons de la reproduire prochainement.

UN POISSON.—Un poisson du Diable vient d'être pris près Georgetown. Il a 13 pieds 9 pouces de large, 13 1/2 pieds de longueur, 4 1/2 pieds d'épaisseur, et une ouverture de bouche de 4 1/2 pieds! C'est sérieux!

M. MORIN.—L'hon M. Morin est de retour depuis deux jours de sa tournée dans le comté de Bellechasse, où il était allé prêcher l'œuvre de la colonisation. Nous sommes heureux d'apprendre qu'il ait reçu chez ses constituants un accueil plein de bienveillance et de confiance, et qu'ils aient été le second dans ses vœux toutes patriotiques.

TEMPS.—Depuis mardi, nous n'avons cessé d'avoir de la pluie. Le temps d'ailleurs a été un peu plus que frais. Aujourd'hui, le temps est couvert, et il fait un vent assez fort.

LADY ELGIN.—Nous apprenons avec chagrin, par la Minerve, que Lady Elgin continue de jouir d'une mauvaise santé; S. E. le gouverneur général devait s'embarquer hier soir pour la rejoindre.

LA Foudre.—Nous voyons par les journaux de Québec que la foudre est tombée Dimanche sur la grange de M. Le François, notaire, au Château Richer, et n'a fait aucun dégât. Elle est aussi tombée à St. Valier sur les fils du Télégraphe. A la Rivière du Loup, elle a suivi le fil jusqu'à la station, où elle a causé quelques dommages.

NOYÉ.—Une enquête a été tenue par le coroner M. Coursol, après midi, sur le corps d'un nommé Daniel Vivier, chauffeur à bord du Québec, qui s'est noyé par accident, en tombant de ce vaisseau. Verdict en conséquence.—Minerve du 17.

JAMAÏQUE.—Nous trouvons dans notre correspondance particulière de Kingston, sous la date du 24 juillet, les quelques renseignements qui suivent:

«Le gén. Santa-Anna, qui est toujours parmi nous, a voulu le 16 courant célébrer avec éclat l'anniversaire de la naissance de sa fille aînée. Une fête brillante, qui s'est ouverte par un magnifique repas, et qui s'est terminée par un bal, avait réuni une société fort nombreuse, où l'on remarquait des personnalités de toutes les nations et où les Grenais seuls brillèrent par leur absence. Cela ne vous surprendra point de la part de Santa-Anna. Les parures des dames étaient d'une splendeur toute princière, et les diamants y jouaient un grand rôle.

«Le général Paez n'a séjourné parmi nous que quelques semaines; il est reparti pour le Venezuela par le dernier paquebot. Il avait été fort bien accueilli à son arrivée par le gouvernement et les autorités. Son départ a été accompagné par des vœux sincères pour le succès de la cause qu'il défend.

«On nous menace, pour le premier août, d'une émeute formidable. Quelques individus ont répandu parmi la population noire le bruit que la Jamaïque allait être cédée aux Américains et que ceux-ci feraient rentrer les nègres en esclavage. Ce bruit a pris une si grande consistance ou a rencontré parmi les intéressés une foi si aveugle, et causé, par suite, une si grande effervescence que le gouverneur-général, sir Edward Grey, a cru devoir lancer une proclamation pour démentir cette absurde invention. Toutefois cela n'a pas suffi pour faire entièrement renaitre le calme, et les affronts ne sont pas sans défiance.

Courrier des E. U.

EGYPTE.—Alexandrie, 19 juin.—Ibrahim-Pacha est de retour ici depuis quelques jours; il s'occupe beaucoup des affaires du gouvernement; le peuple s'habitue insensiblement à le regarder comme un nouveau maître. On travaille activement à relever les fortifications, et l'on augmente l'armée de recrutement d'après le dernier recensement de la population. Il y a 4,504,370 âmes, soldats, marins et tribus arabes non compris. Ce chiffre paraît problématique. Il règne une stagnation complète dans le commerce, suite des troubles aux quels l'Europe est en proie.—Le consulat-général de Sardaigne a annoncé qu'il prenait sous sa protection les nationaux de la Lombardie, de Venise, de Modène, de Parme et de Plaisance.

MURAT.—M. Lucien Murat représentant du peuple, a reçu en traversant les Champs-Élysées, deux balles dans sa voiture. M. Lucien Murat était, dit-on, un des représentants voués au poignard si l'insurrection eût réussi. Les députés, en sortant de l'assemblée, s'arrêtaient devant la voiture de M. Murat, pour y examiner les trous qu'y ont laissés les balles.

LES HONGROIS.—On écrit de Pesth [Hongrie], le 7: «M. de Rothschild a offert à notre gouvernement, un emprunt de 40 millions de florins (100 millions de francs.) «Les Hongrois ont pris la ville de Varsai, mais ils ont été battus à Saint-Michale, village habité par des Valaques. Les insurgés ont trois canons. Ils ont fait prisonnier et tué le capitaine comte d'Orsai. Les Hongrois ont 52,000 combattants divisés en trois corps. On organisera encore 40,000 volontaires; 50,000 faux arrivent de la Belgique.»

FLORENCE, 12 juillet.—Les chambres de Toscane ont ouvert leurs délibérations. Nous remarquons dans le projet d'adresse de la chambre des députés le passage où est exprimée la reconnaissance de l'Italie envers le glorieux pontife qui a soutenu le droit de la nationalité et comme pape et comme roi.

ROME, 9 juillet.—Les chambres romaines n'ont pas siégé le 9 juillet. Le ministre de l'intérieur se propose de présenter un projet pour la mise en activité des gardes civiques mobilisées. La levée de 6,000 hommes, décrétée par les chambres, trouve peu d'accueil dans l'opinion publique.

UN BRAVE.—Le brave général Damesme, entouré des soins assidus que lui prodiguaient quelques unes de ces religieuses dont nos soldats ont admiré le dévouement, leur demanda de faire dire une messe pour lui et une pour celui qui l'avait blessé.

UN PRISONNIER.—Abd-el-Kader a manifesté, dit-on, une vive satisfaction en apprenant que le général Lamoricière venait d'être nommé ministre de la guerre. Il espère que le ministre tiendra les engagements pris par le général.

Madame Cavaignac mère reçoit tous les jours une immense quantité de lettres des femmes, filles et parentes des insurgés; toutes ces lettres réclament l'intervention de lamoricière du président du conseil des ministres en faveur de ceux qui sont détenus dans les forts exposés aux rigueurs d'une transportation outre mer; les uns rappellent que leurs fils, leurs pères, leurs époux ont partagé dans d'autre temps les cachots de la royauté avec Godefroy Cavaignac; d'autres, il faut le dire, contiennent des menaces et des expressions de haine et de vengeance.

ERRATA.—Dai à la feuille de mardi, à l'article «Réform électoral», au lieu de «s'établir dans le H. C.» au lieu de «s'établir dans les foies de la république voisine», c'est le contraire qu'il faut lire. Et plus loin, au lieu de dire: «En 1834, la population du B. C. était de 690,782 âmes», il faut lire «en 1844, etc.»

MARIAGE.

A St. Denis, Rivière Chambly, le 7, M. F. X. Laforce; marchand, à Die. Henriette Sophronie Paré, du même lieu.

DECES.

A Québec, le 25, J. E. Garant, écrivain, âgé de 42 ans. A la Rivière-Quéulle, le 10 courant; à 6 heures du matin, Demoiselle Marie-Julienne-Claire Chapis; à l'âge de 33 ans. Le 13 du mois dernier, le Lieutenant Colonel Chapis allait rejoindre dans la tombe le corps de son fils, mort à l'âge de 30 ans, le 27 de février précédent; et aujourd'hui c'est le tour de la jeune et infortunée victime dont nous annonçons la perte prématurée. Le père, le fils et la fille, en moins de six mois, ont ainsi dit un éternel adieu à la terre! Leurs corps sont réunis dans l'église de la Rivière-Quéulle.



BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE, Montréal, 31 juillet 1848.

La plu à SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL nommer JEAN OLIVIER ARCAD, Ecuier, Agent pour diriger l'Établissement des Terres de la Couronne dans le District de St. François et le comté de Mégantic, dans le Bas-Canada.

1 s m

COLLEGE DE REGIOPOLIS.

KINGSTON, HAUT-CANADA.

CETTE INSTITUTION a commencé ses cours réguliers depuis ces deux dernières années, et elle est sous la surveillance immédiate du Très Révérend ANGUS MACDONELL, V. G., assisté du Rév. J. FARREL et du Rév. J. MADDEN et d'autres professeurs.

Placé dans une des meilleures localités, le collège de Kingston est, sans contredit, une des plus belles institutions de ce genre; autant par son fini et son élégance que par ses dimensions [ayant 5 étages et 150 pieds de longueur] et l'étendue de son terrain.

La vue domine l'entrée du Lac Ontario, la Baie de Quinté, le fleuve St. Laurent, la Baie de Catarague et toutes les campagnes environnantes. Quant à la santé et au confort; aucune situation, près de Kingston, ne peut lui être comparée.

Le cours d'étude comprend toutes les branches généralement enseignées dans les autres institutions collégiales, savoir: la théologie, la philosophie, les auteurs classiques, le latin; le grec, le français; et l'italien si on le désire.

L'année scolaire commence le 14 septembre et se termine vers le 15 ou le 20 de juillet.

Le prix de la pension scolaire, de l'enseignement, du chauffage et de la lumière, pour l'année, est de £25 dont moitié payable d'avance. Les externes payent £5 par année. Le blanchissage, s'il est fait au Collège, est de £2. 10 s. Et les frais des médecins, à moins que les parents ne veuillent encourir des risques, sont de £1.

On donnera des leçons de musique à ceux qui seront disposés à en faire les frais.

En cas de maladie, des chambres séparées pour l'usage du collège, sont retenues à l'Hôtel-Dieu, où tous les soins et attentions leur seront prodigués par les Sœurs de l'établissement, à des prix très réduits.

On ne prendra aucun élève pour moins d'une demie année. On ne permettra l'introduction dans le collège d'aucun livre, pamphlet ou autre objet, sans être préalablement examinés, et tout objet trouvé inadmissible, tel que Roman et livre immoral, sera confisqué.

Aucune remise sur la pension n'est faite pour absence, à moins qu'elle ne soit d'un mois. Toute charge extra doit être payée six mois d'avance.

Toutes lettres envoyées ou reçues par les étudiants sont sujettes à examen.

On enterra, quatre fois par année, aux parents ou aux tuteurs; un bulletin de la conduite et des progrès des enfants.

Un examen privé aura lieu de temps à autre pendant l'année, et un autre, publique, aura lieu à la fin de l'année; les parents sont respectueusement priés d'y assister.

Cette institution, quoique strictement catholique; reçoit des jeunes gens de toute autre croyance religieuse; ils y jouiront d'une entière liberté de conscience; toutefois ils seront tenus de se conformer aux exercices publics de la maison.

La discipline du collège est douce et paternelle, mais en mêmes temps, elle est forte.

On s'appliquera à veiller à la santé, à la tenue et au bien-être de l'étudiant, et à lui rendre agréable le séjour de la maison.

Une bonne conduite et l'assiduité seront récompensées. L'insubordination et la désobéissance seront punies par des avis privés, des réprimandes publiques, ou autrement, comme le cas l'exigera. La conduite ou le langage immoral, les habitudes de paresse, ou toute grave violation de l'ordre exposent à l'expulsion.

S'adresser au Rév. Angus MacDONELL, au Collège de Kingston; Montréal, 18 août 1848.

L. P. BOIVIN,

Coin des rues NOTRE-DAME ET ST. VINCENT,

VERTIT de nouveau ses pratiques que tout son établissement est resté dans ce nouveau local, et qu'il a tout-à-fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Paul, arrivés la Place Jacques Cartier.

Il attend incessamment par les prochains arrivages un RICH ASSORTIMENT DE MONTRES, BIJOUTERIES, articles de etc. etc. Montréal, 26 mai 1848.

NOUVEAUX LIVRES DE PRIERES

LES SOUSIGNÉS viennent de recevoir un assortiment TRÈS CONSIDÉRABLE et TRÈS VARIÉ de LIVRES DE PRIERES DE TOUS LES FORMATS, AVEC RELIURE ORDINAIRE, CHAGRIN ET VELOURS, parmi lesquels se trouvent les suivants:

- TABEAUX DE LA STE. MÈSE in-32 Cart. à 4c. 6d. la doz
- ANGE CONDUCTEUR, joli vol. in-32 de 216 pages, reliure gaufrée à 6c. 9d. la doz.
- à tranche dorée 15c.
- PETITE JOURNÉE DU CHRÉTIEN, vol. 32 de 360 pages, reliure gaufrée à 10c. la doz.
- à tranche dorée, 20c.
- PETIT OFFICE DIVIN, vol. grand 32 de 332 pages, reliure gaufrée à 15c. la doz.
- à tranche dorée 25c. la doz.
- FIDÈLE DISCIPLE DE N. S. J. C., gros IS
- L'ÂME CHRÉTIENNE, in-18 gaufré
- PARADIS DE L'ÂME, in-18

E. R. FABRE & CIE.

c St. Vincent No 3, } 2 juin 1848.